



L'écluse de Saint-Lambert, où les océaniques battant les pavillons de différents pays abordent la Voie maritime du Saint-Laurent, et qu'ils franchiront de nouveau en direction de la mer, est située face au port de Montréal, près de l'emplacement d'EXPO 67, dont on aperçoit quelques structures à l'arrière-plan.

L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, qui fut constituée en société par une loi du Parlement en 1951 (S.R.C. 1952, chap. 242), s'est chargée d'aménager du côté canadien (et d'en assurer par la suite l'entretien et le fonctionnement), une artère navigable de 27 pieds de profondeur entre Montréal et le lac Érié tandis que la *St. Lawrence Seaway Development Corporation* des États-Unis aménageait une artère semblable à travers les rapides internationaux du Saint-Laurent. La Voie maritime fut ouverte à la navigation